

Collège Ahuntsic

Rapport du Directeur général

Introduction

Chaque année présente ses particularités et sans doute celles-ci sont-elles perçues différemment selon la fonction qu'on occupe au Collège. Comme le veut la tradition au Collège Ahuntsic, j'ai le plaisir de dresser un résumé des faits marquants de l'année 2013-2014 dans ce rapport du directeur général. J'ai voulu saisir l'essentiel en rendant justice à la richesse et au dynamisme propre de ce milieu d'études, de travail et de vie qui font du Collège Ahuntsic un environnement agréable auquel nous sommes fiers d'appartenir.

Nous sommes d'abord et avant tout une maison d'enseignement et notre attention première va aux étudiants, jeunes et adultes, qui s'inscrivent chez nous pour y acquérir des connaissances, y développer des compétences, y construire leur destinée. C'est la raison première de notre engagement. Nous débutons donc notre rapport par un état de l'évolution de l'effectif étudiant.

Évolution de l'effectif étudiant

À l'automne 2013, le Collège accueillait 7 646 étudiants, soit 77 étudiants de moins que l'année précédente. À la session d'hiver 2014, le nombre d'étudiants était de 6 919, marquant un recul de 176 étudiants par rapport à l'hiver 2013.

Comme plusieurs cégeps de la région métropolitaine, notre collège accueille un surnombre d'étudiants. Malgré tout, selon les données du Service régional des admissions de Montréal (SRAM), quelques centaines d'étudiants, admissibles à l'enseignement collégial, restent sur la touche. En termes d'accessibilité aux études supérieures, cette situation demeure préoccupante. Encore davantage si on considère les besoins de l'économie montréalaise en techniciens et technologues.

Du côté de la formation continue, le nombre d'étudiants à temps plein ou à temps partiel était de 2 837, ce qui représente une diminution de 75 étudiants par rapport à l'année précédente.

Là encore, il importe de souligner l'enjeu d'accessibilité à la formation collégiale pour les adultes. Selon les données récentes colligées par le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain, il y aurait 4 000 personnes ne trouvant pas de place en formation continue dans un cégep montréalais.

Quelques faits saillants

Ce fut une année importante pour le Conseil d'administration, puisqu'il a eu à prendre des décisions de grande portée pour notre institution.

Le Conseil a procédé à ma nomination en remplacement de M. Luc Demers qui a quitté son poste en décembre pour la retraite. M. Demers a pu présider à la conclusion et au bilan de l'ancien plan stratégique et à la rédaction du nouveau.

En septembre, le Conseil a en effet entériné le bilan du Plan stratégique 2008-2013. Ce faisant, il a identifié les avenues à envisager pour le prochain plan quinquennal.

En novembre, le Conseil a adopté le nouveau Plan stratégique 2014-2019. Comme pour le bilan, le résultat découle d'une suite de rencontres avec le personnel de tous les services et secteurs d'enseignement du Collège. Deux traits distinctifs méritent d'être soulignés à propos de son contenu : le plan de réussite, prescrit par la *Loi*, se présente comme l'orientation majeure du plan et s'énonce ainsi : « La mobilisation de toute la communauté autour de l'étudiant et de sa réussite ». La communauté du Collège Ahuntsic et son Conseil d'administration expriment ainsi cette idée forte que les efforts de chacun prennent en compte la réussite éducative des étudiants. L'autre trait particulier de ce plan consiste en trois chantiers, comme autant d'objectifs ayant un caractère transversal : la concertation, l'innovation et le rayonnement du Collège.

En avril, à la suite de la publication de quatre documents, soit le Plan stratégique proprement dit et trois documents d'accompagnement (une fiche résumée, le projet éducatif et une présentation succincte du plan de réussite destiné aux étudiants), nous avons lancé les trois chantiers lors d'un événement tenu à la Bibliothèque Laurent-Michel-Vacher.

En février, le Conseil a nommé M^{me} Nathalie Vallée au poste de directrice des études. Elle est entrée en fonction le 31 mars.

Le Collège s'est doté de deux nouvelles politiques institutionnelles en 2013-2014. *La Politique d'internationalisation (PO-26)* vient encadrer les activités de mobilité étudiante et enseignante qui ont connu une croissance importante conformément aux objectifs stratégiques 08-13. Par cette politique, élaborée par un comité de la Commission des études qui s'est appuyé sur une consultation menée auprès des départements et, notamment, auprès des enseignants les plus engagés en cette matière. Le Collège entend ainsi privilégier l'internationalisation des programmes par des activités de formation en classe ou des activités péripédagogiques, par des séjours, des stages d'études et des projets divers (individuels ou collectifs) principalement dans le cadre de la formation créditée. Le Collège compte également soutenir les enseignants dans des activités de perfectionnement à l'étranger en lien avec l'enseignement et la recherche. Le développement de partenariats avec des institutions étrangères est aussi prioritaire.

La Politique sur l'utilisation des technologies de l'information (PO-27) est le fruit d'un travail ayant mis à contribution des représentants des divers groupes d'employés du Collège. Par cette politique, la communauté du Collège Ahuntsic s'entend sur un ensemble de principes, de normes et de règles d'utilisation responsable et respectueuse, pour autrui comme pour l'institution, des technologies de l'information.

Vie communautaire et étudiante

L'économie sociale

Le Collège poursuit son engagement en économie sociale. Il s'est notamment engagé à promouvoir, en association avec la Conférence régionale des élus et d'autres partenaires montréalais, le projet « L'économie sociale, j'achète ! ». Il s'est engagé également auprès de sa communauté immédiate en étant l'hôte du Forum « Ahuntsic en devenir » de Solidarité Ahuntsic qui s'est tenu le 22 novembre 2014.

Les activités sportives

La vie sportive est bien animée au Collège Ahuntsic. Notre service des sports a organisé les Championnats provinciaux de Soccer féminin et masculin de Division 1 en octobre 2013. Les compétitions se sont déroulées au Centre Claude-Robillard et au Parc Villeray. Pour une troisième

année consécutive, notre équipe de soccer féminine a représenté le Collège au Championnat canadien qui a eu lieu à Vancouver.

L'équipe de football a pour sa part participé aux séries éliminatoires à Chicoutimi pour une première fois en quatre années d'existence.

La vie étudiante

Nous sommes soucieux d'assurer un milieu de vie sain à notre communauté étudiante. Le directeur du Service des affaires étudiantes a assuré la révision de notre *Règlement relatif à la sécurité et à la protection des personnes et des biens*. Il a pu compter sur la collaboration de nombreux gestionnaires, à la direction des études et au sein de la direction. Le conseil a adopté le règlement mis à jour en avril 2014.

Afin de donner suite à un rapport d'analyse (juin 2013) de la situation au Service de psychologie, une entente de collaboration a été convenue entre l'Association IRIS, service d'intervention en situation de crise, afin que des intervenants procèdent à l'évaluation de demandes d'aide de nos étudiants et déterminent un plan d'action.

Enfin, notre comité d'action et de concertation en environnement a mis sur pieds trois projets : d'abord, une « Place de la Zone verte » a été inaugurée dans le passage menant à la Bibliothèque afin de donner plus de visibilité aux actions environnementales menées dans le Collège; ensuite, grâce à une aide financière du Fonds de développement, nous avons procédé à une étude de caractérisation des matières résiduelles générées au Collège; enfin, le Collège s'est muni d'un potager qui est cultivé dans l'ancienne cour du CPE, près du pavillon « G ».

Le Collège comme milieu de travail

En 2013-2014, le Programme de santé mieux-être (PSME) s'est poursuivi. Une technicienne en loisirs vient prêter main forte à sa réalisation et l'équipe santé a recruté de nouveaux membres. Celle-ci a contribué à la réalisation de diverses activités. Le nombre d'inscriptions a doublé par rapport à l'an passé, passant à 623 pour 391 participants.

Le Collège se doit d'être un milieu de travail s'assurant de la santé et de la sécurité des personnes qui y travaillent. Notre Bureau de santé et sécurité au travail (BSS) a accordé priorité à divers objets. Il a notamment procédé à l'analyse des risques ergonomiques et apporté des améliorations à la procédure de déclaration d'événement.

Le démarrage de travaux de réfection et d'agrandissement

Des chantiers majeurs de réfection ont été ouverts à la fin de l'année. L'installation d'un système de ventilation et de climatisation du long corridor du 2^e étage du pavillon « A » améliorera les conditions d'enseignement et d'apprentissage. Ce chantier de 1,5 M\$ a été réalisé en deux phases : la première phase consiste en un réaménagement extérieur, le long de la rue Saint-Hubert, et vise à créer un espace de circulation plus adéquat pour les piétons comme pour les automobilistes et à créer une atmosphère propre à un campus. Elle comprend aussi les travaux de réfection et d'agrandissement du pavillon « C » qui nous permettront d'offrir un nouveau café étudiant, de donner pignon sur rue à la librairie Coop Ahuntsic, d'aménager un nouveau salon du personnel et de construire un amphithéâtre de 80 places dans un projet architectural qui deviendra une signature.

La recherche

De diverses manières, la recherche est bien vivante au Collège Ahuntsic. Les nombreuses publications des enseignants en font foi. De plus, un important projet de recherche appliquée en pédagogie, en partenariat avec l'Université de Montréal et cinq (5) autres cégeps, et auquel contribuent plusieurs enseignants, bénéficie d'une toute nouvelle installation, soit d'une classe d'apprentissages actifs (CLAAC). Par ailleurs, en 2013-2014, c'est près de 1 350 000 \$ que notre Centre collégial de transfert technologique (CCTT), l'Institut des communications graphiques et de l'imprimabilité (I-CI), a reçus en fonds de recherche.

Nous avons inauguré la CLAAC en milieu d'année scolaire. Cette installation de grande qualité servira à la fois de lieu d'expérimentation et de développement pédagogique pour les enseignants qui voudront bien l'utiliser, et ce sera aussi un laboratoire pour une recherche dont l'objectif principal « est de mieux comprendre les conditions d'utilisation des CLAAC [en s'intéressant] plus particulièrement à l'aménagement des locaux, aux stratégies pédagogiques, ainsi qu'à l'utilisation des technologies pour l'apprentissage » (Source : « À propos du projet de recherche », *Blogue de l'équipe de chercheurs sur les CLAAC*, www.claac.org).

L'Institut des communications et de l'imprimabilité (ICI) passe à une nouvelle ère. « Après avoir lancé en février 2012 le projet *Impressions 2020*, doté d'un budget de 3 M\$ (financé conjointement par le CRSNG et l'industrie) et portant sur le développement des imprimés électroniques et novateurs, et après s'être associé au CNRC afin d'aider les entreprises canadiennes à développer et à produire ces applications imprimées novatrices, l'ICI procède à l'installation d'une presse rotative hybride à configuration variable (avec des procédés d'impression interchangeable) dédiée au prototypage d'applications imprimées novatrices et à la démonstration de leur faisabilité industrielle. Ce projet bénéficie du soutien financier conjoint de la FCI et du MESRS, obtenu en mars dernier. » (Source : Christine Canet, « Service de consultation et de recherche appliquée », *Rapport annuel 2013-2014*, ICI, p. 19).

Fondation du Collège

Au cours de l'année 2013-2014, la Fondation a décerné quelque 280 bourses pour un montant total de plus de 130 000 \$. C'est grâce à la générosité des étudiants, des membres du personnel, des parents, de la communauté des affaires et des organisations qui contribuent à ses campagnes et à ses activités de financement que la Fondation peut offrir ainsi cet encouragement aux étudiants du Collège Ahuntsic.

Quelques enjeux locaux et du réseau collégial

Si, au cours des années antérieures, nous avons pu nous targuer d'une excellente santé financière, c'est parce que plusieurs éléments ont concouru à accroître nos revenus. Il y a eu les réinvestissements fédéral et provincial, un volume important d'activités à la formation continue, une croissance de notre effectif étudiant. Si, au cours des deux dernières années, nous avons connu un resserrement budgétaire, l'ombre de compressions majeures plane maintenant sur le réseau des cégeps et laisse présager des mois éprouvants. Les objectifs de redressement des finances publiques du gouvernement pourront nous contraindre à un exercice difficile. Nous resterons vigilants et rigoureux afin de respecter nos obligations légales, tout en privilégiant le maintien des services directs aux étudiants.

En 2013, le gouvernement a ouvert un chantier sur l'offre de formation collégiale dans le contexte d'une baisse démographique importante dans plusieurs régions du territoire québécois. Comme

suite au Sommet sur l'enseignement supérieur, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a confié à M. Guy Demers le mandat d'examiner ce qui peut être fait pour atténuer les conséquences de cette réalité sur la viabilité de l'offre de programmes et sur la vitalité des cégeps. La condition des cégeps du Montréal métropolitain n'est certes pas la même que dans certaines autres régions, mais comme nous faisons partie d'un même réseau, nos sorts sont certainement liés. Le rapport final rédigé par M. Demers vient d'être rendu public en octobre 2014, et le ministre de l'Éducation, M. Yves Bolduc, s'est engagé à examiner toutes les recommandations formulées par l'auteur.

Les membres de l'équipe de direction du Collège aborderont ces enjeux de manière proactive, en s'investissant dans les lieux d'influence et de décision et en anticipant les défis afin de trouver les solutions qui permettront au Collège Ahuntsic de demeurer un milieu dynamique dont la communauté est mobilisée autour de l'étudiant et de sa réussite.

Le directeur général,

Benoit Pagé
